

LES FONCTIONNAIRES FRANCOPHONES plus souvent absents que les flamands

▶ Les fonctionnaires fédéraux ont accumulé 1.294.753 jours d'absence pour maladie en 2017

▶ Les fonctionnaires fédéraux francophones sont plus souvent malades que leurs homologues néerlandophones. Les chiffres ne disent pas tout, bien sûr. Ils nous éclairent cependant sur une certaine réalité.

Ainsi, selon les derniers chiffres divulgués par Maggie De Block dans une réponse parlementaire, les fonctionnaires fédéraux ont accumulé 1.294.753 jours d'absence pour maladie en 2017. Ces

chiffres comprennent la totalité de la fonction publique fédérale, chaque SPF et SPP individuellement, chaque établissement scientifique, organisme de sécurité sociale et d'utilité publique. "Globalement, ce nombre total de jours d'absence tend à baisser légèrement, année après année", nous assure le cabinet de Maggie De Block.

À titre de comparaison, il était de 1,341 million de jours en 2014.

Un élément reste cependant constant : le nombre de jours de maladie est plus élevé chez les fonctionnaires

francophones que chez les néerlandophones. C'est le cas depuis 2010, sans exception. Ainsi, l'an dernier, 632.242 jours ont été comptabilisés pour les néerlandophones, contre 660.112 pour les francophones, et 2.399 pour les germanophones. Et ce, alors même que les fonctionnaires néerlandophones sont plus nombreux.

En effet, selon le Bosa (SPF Stratégie et Appui), 53,4% des fonctionnaires fédéraux sont néerlandophones (pour 48,8% du nombre de jours d'absentéisme pour maladie), 46,3% sont francophones (pour 50,98% des jours d'absentéisme) et 0,3% sont germanophones (0,18% du nombre de jours d'absence).

Comment expliquer cette tendance lourde? Le ministre de la Fonction publique lui-même ne se hasarde pas sur le sujet (voir par ailleurs).

Le Medex, dans son rapport 2016 sur l'absentéisme, fournit une première piste d'explication à cette disparité en termes d'absence pour maladie. Loin des clichés sur la mentalité et le rapport au travail des uns ou des autres, il établit un lien clair entre la santé et la situation socio-économique, notoire-

ment plus précaire en Wallonie qu'en Flandre. Il se base sur le tableau de bord de l'observatoire de la santé du Hainaut.

"Les statistiques montrent que les disparités sociales et territoriales creusent encore un écart en termes de taux de mortalité et d'espérance de vie avec le reste du pays", écrit le Medex, qui précise que "cet écart a diminué au cours des vingt dernières années".

PRÉCISIONS qu'un fonctionnaire dispose du même barème salarial, qu'il soit flamand ou wallon.

En 2016, déjà, le Medex constatait un taux d'absentéisme plus élevé pour les francophones (6,9%) que pour les néerlandophones (5,6%).

Les fonctionnaires résidant à Bruxelles présentaient le taux d'absentéisme le plus faible (5,1%), suivis par les fonctionnaires originaires de Flandre occidentale (5,3%). Ceux vivant en Hainaut avaient en revanche le taux le plus haut (7,8%), devant la province de Luxembourg (7,1%), Liège (7%), Namur (6,8%) et le Brabant wallon (6,8%), suivi du Limbourg (6,3%).

Le Medex constate que les fonctionnaires hennuyers sont les plus souvent absents: en moyenne 2,6 fois par an. Dans

cette province, le nombre de fonctionnaires n'ayant pas été malades en 2016 est cependant le plus bas avec 27%. Mais avec 25 jours en moyenne, la durée d'absence par fonctionnaire est la plus élevée du pays.

Adrien de Marneffe

Le ministre de la Fonction publique (N-VA) affirme ne pas avoir de données médicales permettant d'analyser cette différence. "Le burn out Plan (télétravail, mise à disposition...) doit permettre de lutter contre l'absentéisme. Un trajet de réintégration après maladie est par ailleurs prévu dans le futur Code de la fonction publique fédérale. Ce trajet comprend un trajet d'accompagnement pris en charge par le SPF BOSA. Il est composé d'une phase d'entretien, mais aussi d'un plan de réorientation et de recommandations sur les fonctions que le membre du personnel peut accomplir en raison de son état de santé, rédigées par le conseiller en prévention, à savoir le médecin du travail", nous précise le cabinet Vandeput. "Mais aucune différence ou effort plus prononcé ne sont faits entre francophones et néerlandophones."

AdM